

Note de politique communale Havelange (2018-2024) Conseil communal du
25/02/2019

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

J'ai le plaisir et l'honneur de vous présenter la note de politique communale des élus de la majorité reconduite au sortir du scrutin d'octobre 2018. Comme vous le savez, les deux listes Hav'enir et Ecolo ont ensemble obtenu 63,35% des voix des suffrages exprimés par les havelangeois.

Pour la mise en œuvre de cette note de politique générale, il sera de notre devoir de veiller à répondre aux attentes de tous les Havelangeois, (qu'ils nous aient soutenus, ou qu'ils aient apporté leur soutien à la liste H2018).

Il n'aura pas échappé aux observateurs de la vie politique havelangeoise que le contenu de nos trois programmes ne différait que de peu. Nous aurons à cœur de mener la gestion des affaires dans le souci du plus grand nombre. Dès lors, nous sommes persuadés que nous pourrons compter sur chacun des élus pour établir un dialogue serein et empreint de respect et travailler dans un esprit constructif.

Par ailleurs, les élus, mais aussi les citoyens qu'ils représentent, doivent être conscients de la perte progressive de l'autonomie communale. Elle est devenue une évidence pour nous comme pour les autres communes depuis plusieurs années maintenant. L'augmentation sans cesse croissante des dépenses de transfert ne laisse que peu de marges de manœuvre à nos petites communes pour assumer les missions endogènes qui leur sont confiées.

Il n'est pas dans mon intention de remettre le fonctionnement des CPAS, zones de police ou zones de secours en question. Nous savons que ces métiers ont évolué, ils se sont professionnalisés et ces structures ont également besoin de moyens pour fonctionner. Il n'empêche que les communes connaissent de plus en plus de difficultés à préparer leurs budgets et pire encore à les contenir pendant tout l'exercice.

Alors oui, nous gageons qu'il nous sera possible de poursuivre la politique menée pendant 6 ans et mieux encore, de la développer. Alors oui, notre marge de manœuvre dépendra de la santé financière de la commune qui, comme vous le savez, est tributaire d'un tas de décisions externes mais nous saurons être inventifs pour répondre présents à l'appel des citoyens.

Chaque membre du collège, dans ses compétences respectives, est conscient du travail qui l'attend. Et ce, avec l'aide d'une équipe expérimentée qui connaît bien son territoire et sa population, avec la collaboration de tous les partenaires traditionnels dont la compétence n'est plus à démontrer, nous nous engageons à poursuivre les politiques suivantes :

Finances – Gestion

Comme vous le savez, la législature précédente a essentiellement été consacrée à la recherche d'un équilibre financier monopolisant ainsi toutes nos énergies et notre concentration. C'est avec une certaine fierté que nous avons vu les budgets retrouver des couleurs en cette fin de législature. Nous mettons tout en œuvre pour poursuivre ces efforts tout en restant attentifs aux nombreux défis qu'il nous faudra encore relever (pensions des agents, plan de pilotage de nos écoles, réforme de la Protection civile et des services ambulanciers,...). Nous poursuivrons une gestion saine et rigoureuse des finances communales et dégagerons les marges de manœuvre nécessaires à la réalisation d'investissements raisonnables permettant d'améliorer le vivre-ensemble et s'inscrivant dans une perspective de développement durable

La qualité et l'efficacité de nos prestations au service des citoyens est un souci permanent, nous poursuivrons, élus et membres de l'équipe les efforts entamés en ce sens tout en veillant à l'amélioration du cadre de travail. Nous avons aussi l'ambition pendant cette législature de poursuivre nos contacts réguliers avec les opérateurs de téléphonie pour améliorer la connectivité sur notre territoire.

Développement rural, vie associative, information et participation citoyenne

Le Plan Communal de Développement Rural est une démarche participative qui a déjà permis pas mal de belles réalisations à Havelange. Certaines sont immobilières (telles les salles de villages), d'autres tiennent plus de la rencontre et de l'entraide (tel le repair café). La réalisation du cahier des charges de la Maison Rurale Polyvalente par le Bep nous rassure sur le fait que ce projet avance enfin ! De plus, nous avons présenté en conseil récemment la convention faisabilité pour la salle et le logement de Porcheresse. Les membres de la CLDR, anciens et nouveaux, vont pouvoir reprendre de plus belle l'étude d'autres projets pour un mieux vivre ensemble en milieu rural.

La vie associative dans tous les villages a été le centre de l'attention de la législature précédente car perçue comme une véritable dynamique qu'il nous faut soutenir plutôt qu'organiser. Comme partout ailleurs, les groupes se font, se défont, les besoins changent, les projets aussi, notre souhait est de pouvoir les accompagner au mieux dans la coordination et l'organisation de leurs activités mais aussi la gestion de nos salles communales, car c'est là que bat le cœur de nos villages ! Nous avons créé un échevinat des associations pour cela !

Nous nous attacherons à améliorer notre communication relative à l'évolution de la vie à Havelange et des décisions prises par cette assemblée, dans un souci de transparence, que ce soit vers le personnel, les citoyens, les membres du conseil communal mais aussi, tous nos partenaires. Les efforts déjà entrepris pour améliorer l'information des citoyens seront approfondis, notamment en misant encore davantage sur les nouvelles technologies. En outre, la majorité veillera à faciliter la participation des citoyens dans la réflexion quant à l'avenir de notre commune.

Environnement, logement, énergie, mobilité

Dans sa lutte contre le réchauffement climatique, Havelange s'est engagée dans le plan Pollec 3 (Politique Locale Energie Climat) 3 avec l'aide du Bureau économique de la Province. Il s'agit d'un plan d'actions qui vise à réduire sur notre territoire la consommation d'énergie fossile de 40% d'ici 2030, tant dans le secteur public que le privé. Les actions sont multiples et touchent l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, l'utilisation des énergies renouvelables ou encore la mobilité. La stratégie est définie, nous entrons dans la phase de concrétisation.

Dans nos zones rurales, l'accès au logement n'est pas une évidence pour les jeunes, les personnes aux revenus modestes ou propriétaires de maisons trop énergivores. La collaboration se poursuivra avec le Foyer cinacien, l'Agence Immobilière Sociale mais aussi l'accompagnement des citoyens dans leurs démarches pour améliorer l'isolation de leur bâtiment évoqué dans Pollec

La préservation de la biodiversité, dont la régression catastrophique est avérée sur les dernières années, nécessite des mesures radicales. Dans ce cadre, un Plan communal de la Nature sera à l'étude et nous poursuivrons les projets qui favorisent la biodiversité à travers le plan MAYA, la gestion des espaces publics sans pesticides. Nous allons aussi replanter et encourager la plantation de haies et vergers haute tige, et veiller à la reconstitution de liaisons naturelles.

Sur le plan de la mobilité, le projet Flexitec a rencontré un réel succès, il sera reconduit et pourquoi pas renforcé afin de réduire au maximum la « fracture de la mobilité », nous pensons principalement à du covoiturage ou l'affiliation à la centrale Mobilisud. Par ailleurs, la concrétisation d'un plan communal de mobilité est aussi à l'ordre du jour.

Travaux, patrimoine bâti, agricole ou forestier

Le service des travaux est sollicité de toutes parts et son agenda change en permanence au gré des urgences. Nous nous félicitons d'avoir investi dans l'acquisition d'un programme nous permettant une mise en œuvre et un suivi des travaux publics de manière optimale et équitable sur le territoire. Cet outil sert d'appui à une meilleure communication entre les services et à la recherche constante de l'efficacité pour notre service public. Certains travaux sont réalisés par des entreprises, d'autres par nos services techniques, nous resterons attentifs à permettre à ces derniers de pouvoir participer de manière valorisante à l'amélioration de notre environnement bâti et naturel.

Le patrimoine communal est celui des citoyens, nous nous devons de le gérer en bon père de famille. Nous poursuivrons ainsi la politique entamée en effectuant des choix durables dans la gestion des bâtiments administratifs, des écoles, des églises, des cimetières et presbytères. Sont prévus à cet effet : les travaux d'agrandissement de l'école de Flostoy, l'aménagement d'un accès et d'un parking à l'arrière du cimetière de Méan, ainsi qu'une réflexion pour centraliser les services

administratifs et par conséquent le développement harmonieux et intégré de la zone située à l'arrière de la maison communale.

L'étroite collaboration entamée pendant la précédente législature avec les membres des Fabriques d'église sera poursuivie tant sur le plan administratif que sur le plan des travaux.

La gestion du patrimoine agricole et forestier ne sera pas oubliée pour autant, une politique de gestion des essarts communaux sera élaborée pour être plus équitable et transparente.

La propreté est l'affaire de tous, notre intention est bel et bien de mettre tout en œuvre pour assurer une propreté qui incite la population à suivre le mouvement

Petite enfance, enfance, enseignement, jeunesse

Un travail d'écoute et de relais a été établi pendant la précédente législature avec les accueillantes, nous le poursuivrons car l'accueil de nos plus petits représente un réel souci pour de jeunes parents.

Le soutien à l'accueil extrascolaire sera poursuivi en visant notamment une plus grande intégration des enfants en difficulté.

L'école, est bien souvent le premier lieu de socialisation de nos petits, nous devons leur permettre d'avoir un enseignement de qualité même si les contraintes liées aux petits pouvoirs organisateurs sont de plus en plus difficiles à appréhender. Nous poursuivrons le soutien des équipes pédagogiques et les accompagnerons dans la mise en œuvre de leur Plan de Pilotage, la collaboration et le partenariat avec les associations locales sera poursuivie sur le plan de la culture, du sport, de la formation, de l'aide matérielle. Nous poursuivrons le soutien aux pratiques de pédagogie active.

Outre le soutien structurel au Foyer des Jeunes, la mise en place d'un Conseil Consultatif des Jeunes lors de la précédente législature, a permis de poser les jalons d'une politique de la Jeunesse. En accentuant la collaboration entre le service « décentralisé » du Foyer des jeunes et les comités des jeunes, nous tenterons de les guider au mieux vers leurs responsabilités futures.

Aînés, cohésion sociale, santé, sport, culture

Nul doute que nos aînés sont en attente de plus d'attention que celle accordée en début de législature passée. Certes le projet VADA (ville amie des aînés) est en route avec l'aide de la Province, mais il lui faut encore quelques réunions avant de porter sur des projets concrets. Nous sommes déterminés à mieux intégrer les 3 et 4 X 20 à la vie sociale et décisionnelle de notre commune, et ce, le plus rapidement possible par l'installation d'une commission communale consultative des aînés.

Nous ambitionnons de mettre en place une réelle politique de cohésion sociale sur la commune de Havelange, c'est pourquoi nous répondons au nouvel appel à projet pour les PCS (Plan de cohésion sociaux) qui vient d'être lancé par la Région

wallonne. Les subventions nous permettront l'engagement d'un chef de projet au niveau communal ou supra-communal et la mise en place de projets favorisant l'insertion socioprofessionnelle, l'accès à un logement décent, à la santé et le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels

Nous poursuivrons le travail entamé pendant cette législature avec la province pour mieux accompagner les acteurs de la santé à ne laisser personne sur le côté, qu'il s'agisse de citoyens malades ou en situation de handicap, et coordonner les services qui peuvent aider ceux qui souffrent au quotidien.

Le sport c'est la santé et renforcer l'activité sportive de toutes les personnes, de tous les âges est un des objectifs que nous nous sommes fixés. Le dialogue va être renforcé avec tous les clubs sportifs de la commune (qu'ils fréquentent le hall omnisport ou pas), afin d'analyser leurs besoins et de tendre au maximum à une réponse appropriée, que ce soit en termes d'activités nouvelles (journée sportive) ou d'infrastructures.

Le dossier de reconnaissance du Centre culturel dans le cadre du nouveau décret de la communauté française a été approuvé par le dernier conseil communal . Il est de notre volonté de soutenir le Centre dans la poursuite de son action culturelle au service de tous. Les nouveaux moyens qui lui seront accordés pourront permettre d'amplifier et de renforcer les collaborations avec les différents partenaires de la commune et notamment le tissu associatif.

Urbanisme, économie, tourisme,

Lorsqu'en 2012, le Règlement communal d'urbanisme a été validé par toutes les instances, nous ignorions à quel point la précision de certaines prescriptions allait compliquer la tâche des propriétaires, des architectes mais aussi et surtout de nos employés communaux. Un travail de longue haleine a été entamé il y a plusieurs mois pour assouplir ce qui, à ce jour est devenu un Guide communal d'urbanisme. Nous entrons dans la dernière ligne droite de ce processus participatif qui conservera le souci de cohérence du développement territorial tout en respectant une certaine liberté pour les citoyens.

Ces 6 dernières années, l'accent a été mis sur le développement économique de notre commune même si nous savons pertinemment qu'il ne se décrète pas au niveau communal. Cependant, nous avons la conviction qu'il nous faut offrir des conditions favorables pour permettre à nos commerçants, à nos indépendants de pouvoir rester ici, chez eux, y développer leur activité. Force est de constater que l'objectif poursuivi va être rencontré car après une mise en place difficile de la zone d'activité économique, les 4 permis d'urbanisme introduits ou le seront par 4 indépendants havelangeois. La mise en réseau des indépendants avec ceux des communes voisines sera poursuivie pour leur permettre de booster leurs affaires. L'étude d'installation d'un petit marché du terroir est d'ores et déjà initiée.

La maison du Tourisme, notre partenaire privilégié en matière touristique se professionnalise toujours plus et notamment par le fait que son territoire d'action

s'est encore étendu. Il nous faut être attentifs à offrir aussi une information et un accueil chaleureux sur notre territoire. S'il est des projets de développement économique ou touristique, nous nous devons de les accompagner de manière à ce qu'ils s'intègrent au mieux dans notre région et qu'ils puissent s'y développer afin de « renforcer le dynamisme de Havelange et donc son image de marque !

CPAS, solidarité internationale

Faire face aux défis toujours croissants de l'exclusion et de la pauvreté, tel est bien le rôle premier de notre CPAS. Mais au-delà de l'aide urgente, tout un travail d'insertion, d'accompagnement et d'animation peut aider un public fragilisé à retrouver confiance en soi mais aussi dans la société au sein de laquelle il se sent incompris et rejeté. Le CPAS poursuivra ses partenariats dans les domaines divers qui lui permettent d'assumer ses missions principalement dans des domaines plus spécifiques (logement social, service de médiation, maison sources, ...)

La démarche de solidarité avec une ou plusieurs communautés du Sud entamée pendant les 6 dernières années sera poursuivie pour sensibiliser les citoyens à cet enjeu planétaire rendu plus accru par le réchauffement climatique.

Sécurité

La participation active de notre commune tant au sein de la zone de secours Dinaphi que de la zone de Police Condroz-Famenne est le meilleur garant d'une sécurité de proximité accrue pour nos citoyens et d'un meilleur relais vers les services opérationnels. L'exercice COMEX réalisé récemment nous le prouve. Les travaux entamés pendant la précédente législature pour sécuriser nos voiries se poursuivront avec l'aide du Service public de Wallonie, et un effort particulier a été sollicité depuis plusieurs mois pour la rue d'Andenne, nous espérons être entendus au niveau régional.

La commune, cet état en miniature, est au service de la population. Elle est riche de tous les projets qu'elle peut porter, attentive à développer des initiatives qui répondent au mieux aux attentes des citoyens, sensible à bien les informer et responsable de leur qualité de vie.

Vous l'aurez compris, pour cette législature, notre priorité est d'assurer la stabilité, la qualité dans l'offre de service mais aussi le bon sens dans la prise de décision ! Nous vous remercions pour cette confiance et nous espérons nous en montrer dignes !